L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS—SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 19 SEPTEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 29ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ADAMS, JOHN—Taxe de 1880, montant à $1 80
Une partie de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Bouny, Seguin et Eveline, désignée comme une partie des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 91; la dite partie des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Eliza et Bouny et mesurent 30 pieds de face à la rue Eliza sur 50 pied de profondeur.

ACADEMY, OF THE SISTERS OF MT. CARMEL.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 94, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY OF THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Valette et Eveline, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 94; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 90 pieds de profondeur.

ACADEMY THIRD ORDER OF MT. CARMEL—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Eveline, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 94, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 108 pieds de profondeur.

ALEXANDRE, HONORE—Taxe de 1880, montant à 6c
Un certain demi de deux lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. R. R Puisson désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8 le dit demi des lots No. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 130 pieds de profondeur.

ANDERSON, SAMUEL—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 7 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à ....$4 ..
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Peter et Alix, désignée comme lot No. 11 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 11 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—Taxe de 1880, montant à $1 50
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Alix, Peter et Elmire, désignée comme lot No. 12 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Chesnut et Alix et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chesnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON.—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Le Bœuf, Canal, Market et Evelina, désignés comme lots de terre de l'ilet No. 110, les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue Le Bœuf sur 128 pieds de profondeur.

BAUSSA[illegible] PAUL—Taxe de 1880, montant à $3 16
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puisson désigné comme lot No. 2 le dit lot No. 2 mesure 45 pieds de face au Racourci sur 130 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, au dessus par les terres de Marais, et au dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5 désigné comme lot No. 27, le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL, et A. CHERRY—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 73, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDRE.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan, Orleans et Odeon désigné comme un demi de l'ilet No. 19 (Tunisburg), le dit demi de l'ilet No. 19 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 219 pieds de profondeur.

BLINEAU, JULES—Taxe de 1880, montant à $1 20
Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Church, Poudrière et Alix, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 87, les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 91 pieds de face à la rue Eliza, sur 120 pieds de profondeur.

BRIGGS, MARY—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BRINKER, HENRY J.—Taxe de 1880, montant à $24 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Verret et Peter, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 24; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Delaronde et Lavergne et mesurent 95 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, montant à ....$2 ..
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Eliza, Washington et Eveline, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 102; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent, chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

BROWN, C. H., ET J. MATHIS—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et Newton, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 181; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1880, montant à 15c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, De Armas et Decatur, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 187, les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 150 pieds de profondeur.

BROOKS, DENNIS—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrate et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BOLDING, EPRIM—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et attenant à la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 60, le dit lot No. 60 mesure 10 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 12[illegible] pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, montant à ....$3 ..
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 41, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BORMAN, HENRY.—Taxe de 1880, montant à ....$2 ..
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 133, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Webster et Jackson et mesurent 90 pieds 2 pouces de face à la rue Webster sur 121 pieds 2 pouces de profondeur.

CLAY, JOHN R.—Taxe de 1880, montant à $5 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Villere, Lavergne et Delaronde, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 19, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

CANARD, LOUIS—Taxe de 1880, montant à $4 40
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique Homer et Newton désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 161, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

CASEY, J. B.—Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 208.

CAMBLANC, HONORE—Taxe de 1880, montant à $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Atlantique, Lapeyrouse et Socrate désignée comme une portion de terre dans l'ilet No. 225, la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Verret sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Franklin, Magellan et Bringier, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 160 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à 90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 281, les dits lots No. 10, 11 et 12 forment l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 192 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Magellan et Hancock, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 281, le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.—Taxe de 1880, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Propriété de Plantation faisant face à la rivière Mississippi désigné comme le lot No. 6 le dit lot No. 6 mesure 1 arpent de face à la Rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

CERES, SUCCESSION DE J.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odeon désigné comme un demi de l'ilet No. 19 (Tunisburg), le dit demi de l'ilet No. 19 mesure 143 pieds sur 219 pieds.

COLEMAN, ELSEY—Taxe de 1880, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 22 mesure 22 pieds de face à la rue Bouny sur 127 pieds de profondeur.

COOPER, M. et L.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Homer, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 154; le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Newton sur 159 pieds de profondeur.

CORBIN, RICHARD—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 41, le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

COX, ABRAM—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg et adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 50; le dit lot No. 50 mesure 50 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Propriété de Plantation, en arrière de la propriété des Etats Unis, désigné comme le No. 3, le dit lot No. 3 mesure 2 arpents sur 20 arpents de profondeur.

CLAY, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Church, Jefferson et Market, désigné comme partie du lot No. 8 de l'ilet No. 88 "B" le dit lot No. 8 mesure 55 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 31 pieds d'un coté et 40 pieds de l'autre coté.

CASTELIN, Succession J.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jefferson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 145, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

COLLINS, JEREMIAH B.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Orléans, le Chemin Public et la rue Odéon, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 1 (Tunisburg); les dits lots Nos 14 et 15 forment l'encoignure des rues Homer et Orléans et mesurent 58 pieds de face à la rue Homer sur 115 pieds de profondeur.

CURREN, EDWARD—Taxe de 1880, montant à $1 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Eveline, Washington et Eliza, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 102, les dits lots Nos. 11 et 12 forment l'encoignure des rues Webster et Eveline et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 186; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

COOPER, ISAAC—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Socrate Lapeyrouse et Monroe, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Franklin et Socrate et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 1[illegible] pieds de profondeur.

DAVIS, H.—Taxe de 1880 montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Homer, Elmire et Jackson désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 145, le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

DANIELS, WM. D.—Taxe de 1880, montant à $1 35
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer désignés comme lots Nos. 1[illegible] de l'ilet No. 145, les dits lots Nos. [illegible] forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 90 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, MLLE J. O.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 7[illegible], le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 159, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DELSWORTH, VEUVE—Taxe de 1880, montant à $1 80
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et Newton désignée comme une partie des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 183, la dite partie des lots Nos. 5 et 6 forme l'encoignure des rues Madison et Decatur et mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 78 pieds de profondeur.

DENNIS, R. et W.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et De Armas, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

DE BOUCHEL, O. et V.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans bornée par la Rivière Mississippi, (Babin) propriété Camus, désignée comme une portion de terre du lot No. 5, la dite portion mesure 1 arpent.

DIAMOND, JASPER—Taxe de 1880, montant à 90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Franklin désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 187, les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 93 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Eliza, Church Poudrière et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 87 le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur 130 pieds de profondeur.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet (triangle) de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Socrate, Ptolemée, Hancock et Valette désigné comme ilet No. 243.

DUMONT, A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain ilet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Hancock, Vallette, Magellan et Bringier, désignés comme l'ilet et triangle Nos. 242 et 243.

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, montant à ....6[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Franklin, Newton et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 156, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur 91 pieds de profondeur.

DUPIERRE, JULES—Taxe de 1880, montant à ....$2 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Franklin et Homer, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 156, les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Newton et Verret et mesurent 81 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à 15c
Partie de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, De Armas, Jefferson et Madison, désignée comme une partie des lots Nos. 17, 18, 19 et 20 de l'ilet No. 216, la dite partie des lots Nos. 17, 18, 19 et 20 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

EVANS M'ME. CHAS—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 15, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Vallette sur 114 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1 (Tunisburg), le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 186 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 174 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Odéon, Orléans et Homer désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 141 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme No. 10 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 130 pieds de profondeur.

EAMES, E. J. et WM. SWEET—Taxe de 1880, montant à 6c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public et les rues Orléans, Odéon et Homer désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1, le dit lot No. 11 forme l'encoignure du Chemin Public et la rue [illegible] et mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 1[illegible] pieds de profondeur.

[illegible]LETTE HENRIETTA—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Orleans, De Armas, Valette et Decatur désignés comme lots Nos. 12 à 21 de l'ilet No. 190, les dits lots Nos. 12 à 15 forment l'encoignure des rues [illegible] et De Armas et mesurent 1[illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur [illegible] les lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue [illegible] sur 1[illegible] pieds de profondeur, les lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues [illegible] et De Armas et mesurent 129 pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

EVERETTE, HARRIETTE—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues De Armas, Decatur, Valette et Decatur désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 190, le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue De Armas sur [illegible] pieds de profondeur.

ENWRIGHT, MME HENRIETTA—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Alix, Elmire, Elmire et Peter désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 14 mesure 40 pieds de face à la rue Alix sur 1[illegible] pieds de profondeur.

FRAZIER, M[illegible] NATHANIEL—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Decatur, Madison et Newton désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 1[illegible], le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Jefferson et Decatur et mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 16[illegible] pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI et JNO. ED. WALDS—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désigné comme le lot No. 8 et un demi du lot No. 7 [illegible] le dit lot et demi du lot No. 7 mesurent ensemble 40 pieds de face au Racourci sur 130 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUCCESSION MARY—Taxe de 1880, montant à $7 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Peter[illegible], Valette et Lavergne désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 20, le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur [illegible] pieds de profondeur.

FINNEGAN, DAVID—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Eliza, Eveline et Olivier, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 9[illegible], le dit lot No. 19 mesure [illegible] pieds 7 pouces de face à Valette sur 128 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Orléans, Decatur et Odeon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 6 (Tunisburg), les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orleans et mesurent 67 pieds 6 pouces de face à la rue Newton sur [illegible] pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thayer, Pacifique, Peter et Alix désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Thayer sur 30 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter et Pacifique désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 47, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

FUNK, PETER—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un demi de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Jackson, Jefferson Madison et Homer, désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 152, les dits demi des lots Nos. 9 et 10 mesurent 32 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Jackson désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 152; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jefferson et mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

GASPAR, VALENTINE—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant à la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 48, le dit lot No. 48 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

GAY, BENJAMIN—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Canal, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non-vendu deuxième division désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

GENERES, L. F.—Taxe de 1880, montant à $18 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, et la propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 36, le dit lot No. 36 mesure 10 arpents et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GREEN, MARY—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GROSS, JAS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par le Chemin Public, propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu 2ème division désignés comme lots Nos. 12 et 14 les dits lots Nos. 12 et 14 mesurent 122 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

GRUNDMIER, HENRY—Taxe de 1880 montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Peter, Hendee et Alix désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 65, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Peter et mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 126 pieds de profondeur.

GUNNISON & CO., GEORGE—Taxe de 1880 montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Bouny, Eliza et Poudrière, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 86, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Alix et Bouny et mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur [illegible] pieds de profondeur.

HARBOR TOW BOAT CO.—Taxe de 1880 montant à $3 30
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bouny, Villere, Delaronde et Levée, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 2, les dits lots Nos. 4 et 5 forment l'encoignure des rues Bouny et Villere et mesurent 65 pieds 10 pouces de face à la rue Bouny sur une profondeur de 155 pieds d'un coté et 106 pieds de l'autre coté.

GRIMSTEAD, MLLE. MARY A.—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Homer, Madison et Monroe, désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 2 de l'ilet No. 171, le dit demi des lots Nos. 9 et 2 mesure 31 pieds de face à la rue Jackson sur 128 pieds de profondeur.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Trafalgar, Prévost, Odeon et Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet No. [illegible] mesure 2[illegible] pieds sur [illegible] pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
[illegible] certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Heracuel, Travers[illegible], Trafalgar, Odeon et Orléans, désignée comme [illegible] les dits lots Nos. [illegible] mesurent, chaque 206 pieds sur 423 pieds.

GRIFFIN, JOHN T.—Taxe de 1880, montant à ....15[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Heracuel, Terre[illegible], Marais, Odeon et Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible], le dit ilet No. 29 mesure 280 pieds sur 2[illegible] pieds.

BISCH, MME L.—Taxe de 1880 montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Eveline, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 67, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

GILLEN PATRICK, No. 2—Taxe de 1880 montant à 15c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible]

GRIFFIN JOHN T.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prévost, Odéon, Américus et Orléans désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 24 (Tunisburg,) la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Prévost et Odéon et mesure 80 pieds de face d'un coté sur 163 pieds l'autre coté sur une profondeur de 1[illegible] pieds d'un coté et 1[illegible] pieds de l'autre coté.

GRIFFIN JOHN T.—Taxe de 1880 montant à ....9[illegible]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Américus, Poudrière, Odéon et Orléans désigné comme l'ilet No. 27 le dit ilet No. 27 mesure 306 pieds 223 pieds.

HARBOR TOW BOAT CO.—Taxe de 1880 montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rivière, Peter, Delaronde et Poudrière désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 4, le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la Rivière sur 5[illegible] pieds de profondeur.

HATTERAS, GEORGE—Taxe de 1880 montant à $2 70
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Peter, Delaronde et Barthelemy désigné comme un demi du lot No. 24 de l'ilet No. 13, le dit demi du lot No. 24 mesure 15 pieds de face à la rue Seguin sur 155 pieds de profondeur.

HARTNETT, MME HONORA—Taxe de 1880 montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eliza, Alix et Barthélemy désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 84, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Seguin et Eliza et mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 132 pieds de profondeur.

HATHAWAY, MME DIANA—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, [illegible], Market et Monroe désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 1[illegible], le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur 1[illegible] pieds de profondeur.

HILL, MAC—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, au dessus par les terres de marais et au dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 92, le dit lot No. 92 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

HOOKE, MME LUCY—Taxe de 1880 montant à 15c
Une partie d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Eveline, Elmire et Chesnut, désignée comme une partie du lot No. 28 de l'ilet No. 36 la dite partie du lot No. 28 mesure 7 pieds 0 pouces de face à la rue Eliza sur 120 pieds 6 pouces de profondeur.

HOOKE, MME LUCY—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Eveline, Elmire et Eliza, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 36, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Chesnut sur 100 pieds de profondeur.

HERTZ, FILS—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, borné par le Chemin Public et la propriété plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 29, le dit lot No. 29 mesure un demi arpent de face sur 40 arpents de profondeur.

HENRY, MME VINEY et MLLE MARIA JACKSON—Taxe de 1880, montant à 30c
Une partie de quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Jefferson Madison et De Armas, désignée comme une partie des lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 216, la dite partie des lots Nos. 17 à 20 forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Jefferson et mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

[illegible]—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

HALLERSON, BENDER & CO.—Taxe de 1880 montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Newton, Madison et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 11 mesure 56 pieds de face d'un coté et 30 pieds de l'autre coté sur 60 pieds de profondeur.

HUNTER, LOUIS—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 184, le dit demi du lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

IRWIN, JOHN—Taxe de 1880 montant à $1 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Odeon, Orléans, Decatur et De Armas désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 7 (Tunisburg), les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 62 pieds face à la rue Odéon sur 172 pieds de profondeur.

JACKSON, WESTLEY—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, De Armas, Franklin et Verret désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Laurence, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Franklin et Bringier et mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

JACQUES J. B.—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Laurence, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur [illegible] pieds de profondeur.

JACQUES, J. B.—Taxe de 1880, montant à ....30[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Laurence désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

JACQUES J. B.—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Laurence désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

JACKSON, ANDREW—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier désigné comme le lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

JONES, REUBEN—Taxe de 1880 montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 73, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 128 pieds de profondeur.

[illegible] JAMES J.—Taxe de 1880 montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, [illegible], Seguin et Verret, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 9[illegible], le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur 12[illegible] pieds de profondeur.

JONES W. et J. A. PETERSON—Taxe de 1880 montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Jackson, Monroe et Newton désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 183, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Decatur sur 127 pieds de profondeur.

JOURDAN ROBERT—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Decatur, Jefferson et Newton désigné comme un demi du lot No. 2 de l'ilet No. 184, le dit demi du lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

JOHNSON, VOLTAIRE—Taxe de 1880, montant à 47c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci, et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désigné comme le lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

JONES, ALIX—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, la propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu, deuxième Division désigné comme lot No. 2, le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

JOHNSON CEASAR—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 280 la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

KNAPPO, HENRY—Taxe de 1880, montant à ....$4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Seguin, Bouny et Villeré désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 9, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

[illegible], THOMAS—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Eliza, Bouny et Alix désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 85, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur 128 pieds de profondeur.

KELLER, NOEL—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

KELLY CHARLES—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trepagnier désigné comme lot No. 43, le dit lot No. 43 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

LANDRY, VEUVE ELIAS—Taxe de 1880 montant à $4 21
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bouny, Seguin et Delaronde, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 9; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 1[illegible] pieds de profondeur.

LAMASON, MATHEW—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Madison et Decatur désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 1[illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues De Armas et Monroe et mesurent 64 pieds de face à la rue De Armas sur 128 pieds de profondeur.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Pacifique, Atlantique et Socrates désignée comme une portion de terre de l'ilet No. [illegible], la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 127 pieds de profondeur.

LAPORTE, LOUISA—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Socrate, Pacifique, Atlantique et Lapeyrouse désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 22[illegible], la dite portion de terre mesure 247 pieds de face à la rue Socrates sur 240 pieds de profondeur.

LANDRY ANTOINE—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Casimir, Bellegarde, la propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu deuxième division désigné comme lot No. 2[illegible], le dit lot No. 2[illegible] forme l'encoignure des rues Casimir et Bellegarde et mesure [illegible] pieds de face à la rue Casimir sur 128 pieds de profondeur.

LENOIR, HYPOLITE—Taxe de 1880, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Delaronde, Villeré et Lavergne, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 19, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Barthélemy et Delaronde et mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

LE CHARPENTIER, CHARLES—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 20[illegible]

LE CHARPENTIER, CHARLES—Taxe de 1880, montant à 75c
Une certaine portion de de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 20[illegible]

LEE, THOMAS—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans borné par le Chemin Public Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier désigné comme lot No. 18, le dit lot No. 18 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

LEWIS, SOLOMON—Taxe de 1880, montant à 45c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Bellegarde, Propriété vendue par B. Lacoste, et le restant non vendu, deuxième Division, désigné comme une partie du lot No. 23, la dite partie du lot No. 23 mesure 61 pieds 7 pouces de face à la rue Bellegarde sur 60 pieds de profondeur.

LOWE, MORGAN M.—Taxe de 1880, montant à ....$4 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Peter, Olivier et Alix, désigné comme lot No. 1[illegible] de l'ilet No. 25, le dit lot No. 1[illegible] mesure 31 pieds de face à la rue Verret sur une profondeur de 1[illegible] pieds d'un coté sur 101 pieds de l'autre coté.

MARTIN, VEUVE FRANCIS—Taxe de 1880 montant à ....$3 [illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Poudrière, Delaronde et Bouny, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 3, les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent [illegible] pieds [illegible] pouces de face à la rue Peter sur 160 pieds de profondeur.

MATHEWS, WM.—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un demi de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Decatur et Newton désigné comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 184, le dit demi des lots Nos. 9 et 10 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 1[illegible] pieds de profondeur.

MADISON, MARY, et L. EDWARDS—Taxe de 1880 montant à ....$1 2[illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier désignés comme lots Nos. 27 et 28, les dits lots Nos. 27 et 28 mesurent 60 pieds de face au Chemin Public sur 128 pieds de profondeur.

MARTIN, AMOS et FELICIA—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Trois certain lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Racourci et la propriété vendue par le Dr. P. A. Puisson, désignés comme les lots Nos. 9, 10 et 11, les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent 40 pieds de face au Racourci sur 120 pieds de profondeur.

MANDELY, SAMPSON—Taxe de 1880 montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Canal propriété vendue par B. Lacoste et le restant non vendu 2ème division désigné comme le No. 2[illegible], le dit lot No. 2[illegible] mesure 61 pieds 7 pouces de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

MERRICK, THORNTON—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 219 le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

MULLEN, MME B.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Jackson et Market, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 128, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

MUNIER, L. A.—Taxe de 1880, montant à $1 10
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 155, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

MURRAY, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 280; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 12[illegible] pieds de profondeur.

MILLER, WASHINGTON—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la Plantation Trepagnier désigné comme lot No. 51, le dit lot No. 51 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

McNAMARA, SUCCESSION DE M'ME THOS. Taxe de 1880, montant à ....$1 5[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chesnut, Peter et Alix, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 19 mesure 37 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

McKEE WILLIAM—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Bouny Seguin et Alix, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 7, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MEANS, MME ELLEN—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Eliza, Market, Poudrière et Church, désignée comme partie du lot No. 2 de l'ilet No. 89, la dite partie du lot No. 2 mesure 90 pieds de face à la rue Eliza sur 96 pieds de profondeur.

MITCHELL, LEOPOLD—Taxe de 1880, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Seguin, Delaronde, Bouny et Villeré désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 9, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 63 pieds 11 pouces de face à la rue Seguin sur 67 pieds 10 pouces de profondeur.

MITCHELL, JAMES, No. 2—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 97, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MITCHELL, JAMES, No. 2—Taxe de 1880 montant à $4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Market, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 114; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MICHAEL, HENRY—Taxe de 1880, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Newton, Valette et Decatur, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 180 les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Verret et Newton et mesurent 64 pieds de face à la rue Verret sur 92 pieds de profondeur.

MILLER, DAVID—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 52, le dit lot No. 52 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

MOORE, WM.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Homer désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 155, le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

MORTAL, URIAH—Taxe de 1880, montant à $2 10
Partie de deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magellan, Valette, Sheppard et la limite de Jefferson désignée comme une partie des ilets Nos. 302 et 305.

MORGAN, P. H.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme une portion de terre de marais mesurant 1½ arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

MURPHY SUCCESSION ROBERT—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Delaronde, Peter et Seguin, désigné comme lot No. 24 dans l'ilet No. 8, le dit lot No. 24 mesure 31 pieds de face à la rue Bouny sur 160 pieds de profondeur.

McBRIDE, LITTLETON—Taxe de 1880, montant à 90c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Market, désignée comme une partie du lot No. 8 de l'ilet No. 1[illegible], la dite partie du lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 170 pieds de profondeur.

NEAL ISAAC—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus borné par le Chemin Public, terre de marais au-dessus et au-dessous par la propriété de T. Camus faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 45, le dit lot No. 45 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Lawrence désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 200 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Lawrence désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 274, le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orleans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue deuxième division désigné comme lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

NOEL GUSTAVE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue deuxième division désigné comme lot No. 12 le dit lot No. 12 mesure 61 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

O'KEEFE, M. A.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eveline, Valette et Market, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 117, les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues Olivier et Eveline, et mesurent 60 pieds de face à la rue Olivier sur 85 pieds de profondeur.

OSGOOD, E.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain demi ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Madison, Jefferson, Lapeyrouse et Socrates désigné comme un demi de l'ilet No. 217, le dit demi de l'ilet No. 217 mesure 150 pieds de face à la rue Madison sur 300 pieds de profondeur.

PATTON, CARROLL—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et DeArmas, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 186; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur, sur 128 pieds de profondeur.

PARKER, E. T.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme une portion de terre de marais mesurant 1½ d'arpent de face, sur 40 arpents de profondeur.

PARKER, JAMES—Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 280, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

PECARD, VEUVE ALBERT—Taxe de 1880, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Decatur, Pacifique et DeArmas, désignés comme les lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 188, les dits lots Nos. 1 à 4 formant l'encoignure des rues Elmire et Decatur et mesurant 129 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.